

Communiqué FSU, Les Lilas, le 5 mai 2010

## **Retraites dans la Fonction publique**

### **Des pistes marquées par la rigueur !**

La Fsu a été reçue mardi 4 mai au ministère du travail et de la Fonction publique. Une prochaine audience est programmée le 11 juin prochain.

Au cours de la rencontre, qui a essentiellement porté sur l'emploi des seniors dans la Fonction publique, les représentants du ministre n'ont donné aucune information sur leurs choix, indiquant qu'ils souhaitaient entendre le point de vue des organisations syndicales.

Cependant, les échanges se sont fréquemment heurtés à la volonté gouvernementale de faire des économies. Cette préoccupation va jusqu'à mettre en cause l'actuel dispositif du minimum de pension de la Fonction publique, présenté comme incitant à un départ précoce alors qu'il n'est qu'un filet de secours pour la moitié des fonctionnaires territoriaux et une partie de ceux de l'Etat et l'hospitalière.

La FSU a indiqué que de son point de vue, il convenait de fixer des objectifs communs aux différents régimes de retraite et d'organiser les financements en conséquence. La justice sociale n'est pas un luxe qui serait hors de portée de notre pays.

Elle a demandé que les concertations en cours soient construites à partir d'un bilan des réformes antérieures, que les mesures envisagées soient interrogées à partir des conséquences qu'elles auraient pour les agents de la Fonction publique et plus généralement pour les salariés.

Elle a soumis à la discussion des points absents de l'ordre du jour proposé par le ministre comme l'élargissement de l'accès à la cessation progressive d'activité (CPA), la situation des retraités polypensionnés, les bonifications d'un an supprimées pour les enfants nés après 2004 et mises sous conditions pour les enfants nés avant cette date.

La FSU continuera à porter dans le débat public ces propositions pour les retraites ; c'est dans cet esprit qu'elle participera aux prochaines rencontres intersyndicales.